



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 30.01.2026

Installation d'une PAC extérieure, Nendaz

Titre du projet de construction
Installation d'une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction
44325e08

Requérants et propriétaires
Jacqueline et Hervé Détraz

Auteur des plans
Frédéric Bourban

Parcelle
5068 du plan 40 MC au lieu-dit La Biolette / Basse-Nendaz

Coordonnées
1'115'578 2'590'369

Affectation de la zone
H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition
Expiration du délai : 02.03.2026



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 30.01.2026

Installation d'une palissade brise-vue de 1,80 m de hauteur, Nendaz

Titre du projet de construction

Installation d'une palissade brise-vue de 1,80 m de hauteur

Numéro pour consultation eConstruction

6e0f3a89

Requérants et propriétaires

Julie et Benjamin Lazo

Auteur des plans

Surtech Sàrl

Parcelle

22336 du plan 164 MC au lieu-dit Les Iles / Aproz

Coordonnées

1'116'997 2'589'830

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 02.03.2026

Basse-Nendaz, le 30.01.2026

L'Administration communale